

Les politiques publiques urbaines et la lutte contre les bidonvilles au Maroc : Cas de la Préfecture d'Arrondissements Sidi Bernoussi

Urban public policies and the fight against slums in Morocco: Case of the Sidi Bernoussi District Prefecture

KHOMSI Yassine

Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales AIN SEBAA

Université Hassan II – Casablanca

Laboratoire de Recherche sur la Nouvelle Économie et Développement (LARNED)

Maroc

Yassinekhomsy29@gmail.com

SABRI Karim

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales AIN SEBAA

Université Hassan II – Casablanca

Laboratoire de Recherche sur la Nouvelle Économie et Développement (LARNED)

Maroc

Sabrikarimprof@gmail.com

Date de soumission : 12/12/2022

Date d'acceptation : 01/02/2023

Pour citer cet article :

KHOMSI Y. & SABRI K. (2023) « Les politiques publiques urbaines et la lutte contre les bidonvilles au Maroc : Cas de la Préfecture d'Arrondissements Sidi Bernoussi », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 23 - 44

Résumé

Ce travail de recherche aborde la question des politiques publiques urbaines ainsi que leurs évaluations, il cherche aussi à vérifier la qualité de satisfaction des citoyens et l'amélioration de leur niveau de vie.

Cet article étudie le Programme Ville Sans Bidonvilles, lancé le 22 Juillet 2004 et concerne 85 villes et 289 000 ménages au lancement du programme mais le nombre des ménages n'a pas cessé d'augmenter et il s'élève à 298 000 en 2006 puis à 310 000 en 2009. C'est un programme qui constitue des grandes priorités du gouvernement en raison de son impact positif sur la qualité de vie des citoyens, il est à mentionné que 59 villes sur les 85 ciblées par le programme ont été déclarées sans bidonvilles.

Ce travail analyse le cas de bidonville « *Maizou* » démolit en Juillet 2018 qui englobe 350 familles avec une taille d'échantillon de 100 tuteurs pour étudier la performance du programme Villes Sans Bidonville et son impact sur le plan social.

Mots clés : Politique publiques urbaines ; Politique de la Ville ; performance ; gouvernance ; Villes Sans Bidonvilles.

Abstract

This research work discusses the issue of urban public policies and their evaluations, it also seeks to verify the quality of citizen satisfaction and improvement of their standard of living.

This article studies the City Without Slums Program, launched on July 22, 2004 and concerns 85 cities and 289 000 family and the launch of the program but the number of families has not stopped increasing and it amounts to 298 000 in 2006 then 310 000 in 2009. This is a program which constitutes on of the main priorities of the government because of its positive impact on the quality of life of citizens. It is mentioned that 59 cities out of the 85 targeted by the program have been declared without slums.

This work analyzed the case of the 'MAIZOU' slum demolished in July 2018 which includes 350 families with a sample size of 100 guardians to study the performance of the City Without Slums program and its social impact.

Keywords : Urban Public Policy ; City Policy ; Performance ; Governance ; City Without Slum.



Introduction

Les villes, dans le monde, représentent aujourd'hui une scène de profonds changements socio-économiques et culturels, impactant directement le mode et le cadre de vie des populations qui y vivent. Par conséquent ces mutations mettent les responsables et gestionnaires municipaux face à des obstacles majeurs en matière de lutte contre la pauvreté, de gouvernance, de déplacements et de mobilité, d'accès aux services et équipements de base, de logement, etc.

Le Maroc, un pays émergent en termes de processus d'urbanisation avec un des taux les plus élevés au monde (60%) fait face aux mêmes défis, d'ici apparaît la naissance d'une stratégie nationale ambitieuse, qui avait comme nom « **Politique de la Ville** ». Cette dernière a pour objectif la gestion spatiale de la ville et l'intégration des catégories sociales perçues comme une menace pour l'ordre social établi, ainsi que l'incorporation et l'amélioration urbaine des quartiers « périphériques » notamment les quartiers sous équipés et les quartiers informels, à savoir ceux qui contiennent un habitat insalubre comme les bidonvilles. Les acteurs institutionnels concernés par la politique publique et la politique de la ville notamment sont l'Etat, les collectivités locales, les associations et les citoyens, le problème dans ces acteurs c'est qu'ils sont peu impliqués dans la décision de l'Etat. Toutefois, pour qu'une politique publique soit efficace, ces acteurs doivent assumer leurs responsabilités envers ces problèmes sociaux et doivent multiplier leurs efforts pour faire face à ces phénomènes et à toute sorte d'extrémité sociale. Dans notre travail de recherche, nous cherchons à répondre à la problématique suivante : **Quels sont les indicateurs de performance de la Politique de la Ville en matière de lutte contre les bidonvilles ? Et dans quelles mesures ses indicateurs sont respectés par les responsables de la Préfecture d'Arrondissement Sidi Bernoussi ?**

La première section de cet article nous allons aborder la question de l'analyse des politiques urbaines en suivant un enchaînement déductif logique partant du général vers le particulier. Nous allons mettre l'accent, sur les définitions et l'évaluation des politiques publiques et les aspects pratiques liés aux indicateurs de performance de la Politique de la Ville en matière de lutte contre les bidonvilles. Pour notre deuxième section, nous allons présenter notre échantillon et les outils de recueil d'information employés dans cet article, finalement, une dernière section est dédiée à une analyse et discussion des résultats obtenus.

Politiques publiques urbaines ; Définition, Indicateurs de performance et évaluation de la Politique de la Ville

1.1. Définition et historique des politiques publiques

Pour traiter ce point, nous allons évoquer les auteurs qui ont défini ce concept, commençant par (LASSWELL, 1936) qui ont déclaré en 1936 que la politique était un processus par lequel était déterminé « *who gets what, when and how ?* ». Cette définition a illustré la situation politique dans le monde, qui se reflète dans le fait qu'il y a des politiciens motivés par leurs positions politiques, par la répartition des ressources et par la non-concurrence de leurs concurrents. Chose qui a conduit à une grande apathie politique dans le monde entier, qui laisse toujours un grand point d'interrogation concernant la pénétration des systèmes politiques qui pousse, par son rôle à penser profondément à la reformulation des politiques et des lois.

En outre, plus récemment, un grand spécialiste américain de la discipline avançait dans son ouvrage que les politiques publiques sont : « *tout ce que les gouvernements choisissent de faire ou de ne pas faire* » (THOMAS, 2010), c'est-à-dire qu'il s'agit d'un ensemble de décisions qui sont prises par les gouvernements. En plus, quelques auteurs Français considèrent dans leurs travaux de recherche que les politiques publiques représentent « *l'action des autorités publiques* » (Thoenig, 1989) c'est-à-dire que toute action prise par les autorités publiques pourrait être considérée comme politique publique.

Un autre auteur de référence au Canada (Pal, 1992), rajoute un point très essentiel postulant que les politiques publiques sont : « *une série d'actions ou d'inactions que des autorités publiques choisissent d'adopter pour régler un problème ou un ensemble de problèmes* ». C'est-à-dire que même le fait de ne pas réagir est une politique publique en elle-même pour faire face à un ou plusieurs problèmes.

1.2. Convergence ; théories et pratiques des indicateurs de performance

Si nous comparons les indicateurs de performance de la Politique de la Ville, - dans le domaine de la lutte contre les bidonvilles - dégagés par l'étude menée par *New Deal for Communities* au niveau du rapport de Renaud Epstein et Irène Mboumoua en 2012¹, avec les indicateurs de performance que nous avons dégagés d'après notre étude préliminaire basée sur des entretiens avec les responsables de la *Préfecture d'Arrondissements Sidi Bernoussi*, nous trouverons qu'il y a une grande similitude :

¹ Intitulé : Les indicateurs de la politique de la ville : comparaison entre trois pays, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas. - Centre d'analyse stratégique et le Secrétariat général de Comité interministériel des Villes -

✓ L'étude de *New Deal for Communities* a mis l'accent sur ces indicateurs de performance :

- La Sécurité :
 - Veiller à réduire les crimes
 - Réduire les vols
 - Réduire le comportement qui contredit les règles sociales
 - Réduire la criminalité des jeunes
 - L'Education :
 - Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éducation
 - Réduction du taux d'absentéisme
 - Amélioration du niveau des matières
 - Le logement et cadre de vie :
 - Améliorer l'environnement
 - La mise à niveau des conditions de logement.
 - faire face aux inégalités liées à l'accès de la voirie et aux espaces publics
 - L'emploi :
 - Améliorer le taux d'emploi et d'activité économique ou réduire le chômage
 - Développer le soutien des entreprises
 - Accroître les niveaux de revenus
 - La santé :
 - Aménagement de la santé.
 - Promouvoir la santé mentale
 - La mise à niveau des services de santé, la satisfaction publique et faciliter l'accès aux services
- ✓ Dans le même sens, nous avons dégagé comme résultats de notre étude préliminaire trois indicateurs de performance :
1. L'amélioration du niveau d'emploi.
 2. L'accès aux services publics de base en matière d'éducation, de santé et de transport.
 3. L'accompagnement des citoyens après la démolition des bidonvilles et le transfert aux sites d'accueil.

Donc, après avoir comparé les indicateurs de performance de notre étude préliminaire avec ceux de l'étude de *New Deal for Communities*, nous avons constaté que les deux études ont mis

l'accent sur l'amélioration du niveau d'emploi, l'accès aux services publics de base en matière d'éducation, de santé et de transport, ainsi que l'accompagnement des citoyens après leur transfert aux sites d'accueil.

À cet égard, l'objectif de notre étude préliminaire a été atteint. Nous avons identifié pratiquement les indicateurs de performance de la politique de la ville en matière de lutte contre les bidonvilles, tels qu'ils sont pris en compte par les responsables de la *Préfecture d'Arrondissements Sidi Bernoussi*, afin de les comparer avec les indicateurs que nous avons présentés théoriquement et détecter les points de convergences entre les deux études, pour finalement garder une scientificité dans notre recherche en se basant sur des indicateurs de performance qui ont des bases scientifiques théoriquement et pratiquement.

1.3. Evaluation de la Politique de la Ville

Le terme 'évaluation' est utilisé couramment pour des analyses comportant un aspect de jugement de valeur. Dérivé du latin *valutare*, le verbe 'évaluer' est apparu entre le XIIIème et le XIVème siècle, pour exprimer l'action de juger sur la valeur ou sur le prix de la chose, plus tard, il a été considéré comme synonyme « *d'expertiser, chiffrer, calculer, ou, au contraire, de fixer approximativement 'à vue d'œil'* ». (Aubin, Pol Fyalkowski et David, 2013)

Lorsque l'on vise plus spécifiquement l'évaluation des politiques publiques, l'évaluation des politiques publiques est souvent considérée comme un concept relativement flou, une finalité dont les bornes ne sont pas toujours faciles à détecter. Et les mesures ne sont pas toujours claires. La définition de l'évaluation des politiques publiques peut prendre plusieurs formes selon les motivations que les promoteurs nourrissent et ce pour se distinguer selon leur appartenance institutionnelle (universitaires ou consultants privés, élus, responsables administratifs,) et leurs orientations disciplinaires (économistes, juristes, politologues, médecins, psychologues, ...)

L'évaluation des politiques publiques territoriales tente de comprendre la rationalité d'un ensemble d'opérations qui vont être préconisées, négociées, financées et réalisées, en une période, sur un espace entre les divers acteurs (Tlilane, 2009)

Cependant, la question qui reste à poser est « Pourquoi évaluer une politique publique, pour répondre à cette question il faut distinguer entre une double ambition (Magdalijns, 2000), d'un côté, l'évaluation constitue une démarche scientifique qui a pour objectif d'identifier les aspects en relation directe avec les activités politico-administratives plutôt que dépendant de causes contextuelles. A cette étape une question importante s'impose sur les méthodes d'analyse à



utiliser pour choisir, distinguer et quantifier les mutations induites auprès de la société civile par les politiques publiques. D'un autre cote, elle œuvre dans un processus politique d'appréciation et de légitimation des actions menées par l'Etat. Les principaux enjeux se présentent dans la définition des questions de l'évaluation ainsi que le choix des critères d'appréciation et les techniques de valorisation des résultats de l'analyse. « *En un mot, l'évaluation se trouve toujours dans un champ de tensions entre mesure quantitative et jugement qualitatif, entre gestion rationnelle et débat partisan. D'où sa difficulté, mais aussi son intérêt.* »² (Magdalijns, 2000)

D'après de ce qui précède, on constate que l'évaluation d'une politique publique représente un processus rigoureux, fondée sur des techniques scientifiques, qui ont pour but de mesurer l'impact de cette politique publique et à porter un jugement de valeur sur ces effets en fonction des différentes variables par exemple : Efficience, pertinence, efficacité, économie. (Aubin, Pol Fyalkowski et David, 2013)

On évalue une politique publique par le biais des critères connus, qui servent de base pour porter un jugement de valeur sur les produits et les effets induits auprès de la société civile (Magdalijns, 2000). Pour apprécier une chose, il faut mettre en parallèle des variables. Et pour cela, il faut mettre en relation les différents éléments constitutifs d'une politique publique, et ce pour tester en se basant sur l'expérience la validité du modèle de causalité sur lequel elle se fonde. C'est pour cette raison qu'il existe plusieurs critères d'évaluation que les responsables utilisent, dans ce qui suit nous essayons de définir 5 principaux critères.

L'efficience, un terme assez délicat ; surtout quand on parle de l'efficience d'une politique. Cette dernière ne devient pertinente que si on a déjà vérifié son degré d'efficacité empiriquement. Une confusion souvent constatée entre l'efficience allocative et l'efficience productive, qui ne concerne que les modalités internes de production des outputs administratifs.

D'un autre côté, Patrick Hassen Teufel (Patrick, 1989) met l'accent, à travers sa définition, sur le caractère normatif de l'évaluation en disant : "évaluer une politique, c'est former un jugement sur sa valeur". Le fait de distinguer entre l'évaluation des politiques publiques et les autres méthodes de gestion comme le suivi, le contrôle de gestion, l'audit ou le contrôle administratif fait l'objet de débats dans la scène internationale. En 11 Décembre 2007 la société française de

² Une autre définition faite par *Christophe Magdalijns*, une politique publique est comme un ensemble de décisions et d'activités que des acteurs publics et privés, les intérêts, les appartenances institutionnelles, prennent et réalisent dans le but de résoudre de manière coordonnée un problème défini politiquement comme collectif.



L'évaluation a organisé, en partenariat avec France Qualité Publique et l'AFIGESE, une journée d'étude sous le thème : "L'évaluation et les activités voisines : de la concurrence à la complémentarité ». Et qui a permis de répondre aux questions suivantes : Quand est ce que finit le contrôle de gestion et ou commence l'évaluation ? Comment on peut distinguer clairement l'évaluation du suivi ? Les différences sont claires mais les frontières ne le sont pas spécialement quand on parle des disciplines comme l'inspection, le contrôle de gestion, l'audit, la démarche qualité, la recherche et le suivi qui sont usées pour donner une évaluation "au sens large" des activités administratives³. Pour mieux éclaircir les choses il faut mentionner que le rôle de l'évaluation ne se cadre pas dans l'efficacité et l'efficience de l'action menée comme le contrôle de gestion ou l'audit le ferait, mais qu'elle examine aussi la pertinence de l'action menée. Elle répond au "pourquoi" de l'action publique et cherche à mieux comprendre les raisons motivantes des choix publics. Tandis que le contrôle et l'audit se basent sur des normes internes au système analysé c'est-à-dire les règles juridiques, comptable ou normes fonctionnelles, l'évaluation essaye à son tour de se concentrer d'un point de vue extrêmement externe sur les conséquences et la valeur de l'action entreprise. Une évaluation des politiques publiques est soit obligatoire ou volontaire, et cela est basé sur son mode de réalisation sa temporalité et enfin en fonction de l'antériorité de l'exercice⁴. Le « Guide pratique de l'Évaluation des politiques publiques » de l'AFIGESE rappelle que la démarche d'évaluation s'est beaucoup diffusée en France sous l'accord de l'Union européenne pour évaluer ses politiques industrielles, agricoles, de recherche et de développement régional à partir des années 1990. De nombreuses politiques quelque soient partenariales et multi fonds, se sont trouvées liées à ces démarches.

Durant le cycle de vie d'une politique on peut réaliser plusieurs types d'évaluation c'est pour cela qu'on distingue principalement trois types en se basant sur leur durée :

-L'évaluation ex ante : elles sont souvent décrites comme une évaluation qui étudie la faisabilité et l'impact d'une politique envisagée ;

-L'évaluation ex post : elle consiste à tirer les enseignements de la politique mise en œuvre ; c'est le type d'évaluation le plus développé et qui correspond le mieux à l'objet prédéfini de l'évaluation : elle évalue en même temps la mise en œuvre de la politique et les résultats atteints

³ Il reste à savoir que ces disciplines elles coexistent et complètent l'opération de l'évaluation ou elles peuvent se superposer et être utilisées séparément

⁴ Le « Guide pratique de l'Évaluation des politiques publiques » de l'AFIGESE montre que la démarche d'évaluation s'est extrêmement répandue en France sous l'égide de l'Union européenne rigoureuse d'évaluer ses politiques agricoles, industrielles, de recherche et de développement régional à partir des années 1990.

-L'évaluation concomitante ou « chemin faisant » : elle est entamée parallèlement avec la mise en œuvre de la politique prédéfinie.

On distingue selon le mode de l'évaluation trois types de l'évaluation :

-L'auto-évaluation : Elle est réalisée par une ou plusieurs personnes qui sont directement responsable de l'action évaluée ;

-L'évaluation interne : Elle est effectuée par un agent qui fait partie de la structure responsable de l'action, et qui n'a pas été impliqué dans la conception ou la mise en œuvre préalable ;

-L'expertise évaluative : elle est souvent pratiquée lorsque l'administration veut obtenir un des recommandations et un bilan dans un court délai. Le recours à ce type peut être défini hors du comité des évaluations avec l'accord du Directeur Général ;

-L'évaluation externe : elle implique à son tour un recours à des consultants extérieurs, ce qui fait naître un trait neutre et neuf. Elle est extrêmement nécessaire et souvent limitée par des enjeux financiers, stratégiques et opérationnels.

On peut enfin utiliser les quatre catégories d'évaluations manifestées selon la nature de l'exercice : les évaluations transversales (thématiques ou sectorielles), les évaluations d'instruments (organismes, opérateurs, moyens) les évaluations d'opérations (actions, projets, programmes), et les évaluations stratégiques (actions menées dans un pays, une région ...) suivant l'usage ordinaire on distingue plusieurs critères classiques de l'évaluation et on peut évaluer chaque critère en répondant aux questions suivantes :

-La cohérence : Les différents objectifs sont-ils cohérents entre eux ? Les moyens juridiques, humains et financiers mis en place (dans la conception et la mise en œuvre) sont-ils adaptés à ces objectifs ?

-L'efficacité : Dans quelle mesure les effets propres de la politique sont-ils conformes à ces objectifs ?

-L'efficience : Les ressources financières mobilisées par la politique ont-elles été bien utilisées ? Les résultats de la politique sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

-L'impact : Quelles sont les conséquences globales de la politique pour la société ? Ces conséquences sont-elles bénéfiques ?

-La pertinence : Une politique est utilisée pour identifier « problème de société » auquel les pouvoirs publics se sentent obligés d'y remédier. Une politique est pertinente si et seulement si

ses objectifs prédéfinis sont adaptés à la nature du (des) problème(s) qu'elle est censée résoudre ou prendre en charge.

-L'effectivité : elle concerne la mise en œuvre des différentes mesures ou actions d'un programme : Qu'est-ce qui a été réalisé ou non ? Qu'est-ce qui a été financé ou pas ? Par Qui ? Dans quel domaine ? etc.

Selon (Casteigts, 2017), En matière de politiques urbaines, l'action de l'évaluation est soit une question qui suscite l'intérêt des gestionnaires des programmes qui se chargent du financement plus que les responsables des projets. Cette charge des parrains des évaluations, surtout quand ils portent aussi la casquette des bailleurs de fonds, n'a pas laissé place à la naissance et l'amélioration d'une véritable réflexion méthodologique. Cela a causé et amplifié le gap entre les nouveaux enjeux urbains, tels qu'ils s'articulent notamment autour des trois « piliers » du développement durable (développement économique, cohésion sociale, environnement et cadre de vie) et les présupposés, plus ou moins explicites, des évaluations et des évaluateurs.

Il est indéniable que les politiques urbaines ont fait l'objet de nombreuses évaluations durant ces dernières années, mais ces analyses qui sont centrées sur des thèmes spécifiques (politique de la ville, transports, logement, sécurité) s'articulent autour de problématiques sectorielles, fournissent une image fragmentée du développement urbain. Ils ne servent pas à tenir compte de la logique du développement durable, en ce qu'elle a précisément pour mission de mettre en jeu des interactions systémiques entre multiples champs de la vie collective et multiples domaines de l'action publique.

À ce stade, avons pu clôturer notre première section, durant laquelle nous avons essayé de présenter les différents aspects de la politique urbaine et plus précisément la politique de la ville en jetant la lumière sur ses indicateurs de performance ainsi que l'évaluation de cette dernière. Et pour mieux concrétiser les concepts définis antérieurement nous allons entamer une nouvelle section, à savoir la partie pratique de notre étude.

2. Présentation de l'échantillon et l'outil de recueil d'informations

2.1. Présentation du bidonville d'étude

La Préfecture d'Arrondissements Sidi Bernoussi a deux centres d'études privés à la disposition du quartier industriel *Sidi Bernoussi*.

✓ Le premier est le centre *Proximité* chargé du traitement des dossiers des bidonvilles suivant :

- *Balanti* démolit en 09/2017 ;
- *Joseph* démolit en 06/2018 ;
- *Al Arbi Ben Msik* démolit en 09/2018.

✓ Le deuxième est le centre *Panex* chargé du traitement des dossiers des bidonvilles suivants :

- *Maizou* démolit en 07/2018 ;
- *Auguste* démolit en 12/2018 ;
- *Supera* démolit en 11/2018.

Concernant notre cas pratique et le choix de notre bidonville d'étude, les responsables de la commission locale nous ont suggéré le cas du bidonville *Maizou* qui se trouve près du chemin de fer entre Casablanca et Mohammedia, à cause des raisons de disponibilité d'informations comme ils ont avancé. Ce bidonville a été démolit il y a presque quatre ans, et ses habitants ont été transférés vers un site d'accueil qui entre dans le cadre de projet *Arrachad* qui se trouve à *Mediouna*.

En effet, puisque le bidonville *Maizou* est parmi les premiers bidonvilles qui ont été démolit ainsi que ces citoyens ont déjà bénéficié des terrains et ils sont déjà transférés vers le site d'accueil de *Médiouna*.

En outre, les centres d'études choisissent les bénéficiaires suivant plusieurs critères qui sont définis par la commission régionale qui est chargé de l'élaboration des grandes stratégies du programme *Villes Sans Bidonvilles*.

✓ Parmi les conditions et les critères on trouve :

- Le mariage avant 31/12/2010 ;
- Résidence effective ;
- Résidence continue ;
- Pas de propriété immobilière...

Selon monsieur le Pacha, le choix des bénéficiaires est trop compliqué puisqu'il y a toujours des nouveaux cas qui ne figurent pas dans la liste des critères, et ça nécessite vraiment une souplesse de la part de l'autorité locale pour ne pas tomber sur le cout de la lenteur de l'exécution du programme, et donc il y a toujours des réunions de la commission pour discuter les cas complexe et vérifier leurs conditions.

Le bidonville *Maizou* englobe environ les 350 familles, d'après monsieur le Pacha, presque 99% des dossiers ont été traiter de la part de la commission locale et presque 70% des terrains ont été déjà distribuer aux bénéficiaires.

- Voici des tableaux qui représentent l'ensemble des familles du bidonville *Maizou* et leurs situations.

Tableau 1 : Statistiques des couples mariés avant 2010 à Maizou

| Variable | Couples mariés avant 2010 | |
|------------------|---------------------------|----------------------|
| | Logement partagé | Logement indépendant |
| Type du logement | | |
| Nombre de cas | 19 | 136 |

Source : Centre d'étude PANEX.

Dans ce tableau, nous remarquons que la plupart des couples mariés avant 2010 ont un logement indépendant avec un pourcentage de 87,74%.

Tableau 2 : Statistiques des couples mariés après 2010 à Maizou

| Variable | Couples mariés après 2010 | |
|------------------|---------------------------|----------------------|
| | Logement partagé | Logement indépendant |
| Type du logement | | |
| Nombre de cas | 14 | 73 |

Source : Centre d'étude PANEX.

Pour les couples mariés après 2010, 73 couples ont un logement indépendant, seulement 14 ont un logement partagé.

Tableau 3 : Statistiques des femmes veuves à Maizou

| Variable | Les femmes veuves | | | |
|---------------|---------------------|---------------------|------------------------------|----------------------------------|
| | Veuves avec enfants | Veuves sans enfants | Veuves avec logement partagé | Veuves avec logement indépendant |
| Nombre de cas | 29 | 3 | 8 | 24 |

Source : Centre d'étude PANEX.

Pour les femmes veuves présentées dans ce tableau, 29 des femmes veuves ont des enfants et 3 femmes sans enfants, en ce qui concerne le logement, 24 ont un logement indépendant et 8 femmes ont un logement partagé avec leurs familles. 29 femmes ont des enfants et 3 sans enfants, alors la situation qui domine c'est des femmes avec des enfants et un logement indépendant.

Tableau 4 : Statistiques des femmes divorcées à Maizou

| Variable | Les femmes divorcées | | | |
|---------------|------------------------|------------------------|---|---------------------------------------|
| | Divorcées avec enfants | Divorcées sans enfants | Divorcées qui ont un logement indépendant | Divorcées qui ont un logement partagé |
| Nombre de cas | 17 | 8 | 20 | 5 |

Source : Centre d'étude PANEX.

La situation des femmes divorcées dans le bidonville étudié présentée dans ce tableau, montre que 20 femmes ont un logement indépendant et 5 ont un logement partagé, 17 femmes des femmes ont des enfants et 8 sans enfants. La plupart des femmes divorcées ont des enfants et un logement indépendant.

Tableau 5 : Statistiques des femmes abandonnées à Maizou

| Variable | Les femmes abandonnées | | | |
|---------------|--------------------------|--------------------------|---|---|
| Type de cas | Abandonnées avec enfants | Abandonnées sans enfants | Abandonnées qui ont un logement indépendant | Abandonnées qui ont un logement partagé |
| Nombre de cas | 6 | 1 | 6 | 1 |

Source : Centre d'étude PANEX.

Le tableau 5 présente les femmes abandonnées qui sont au nombre de 14, 6 parmi eux ont des enfants et une seule femme est abandonnée sans enfants, 6 femmes ont un logement indépendant et une femme a un logement partagé, alors la plupart ont des enfants et un logement partagé.

Tableau 6 : Statistiques des célibataires à Maizou

| Variable | Célibataires | |
|------------------|------------------|----------------------|
| Type du logement | Logement partagé | Logement indépendant |
| Nombre de cas | 1 | 18 |

Source : Centre d'étude PANEX.

En ce qui concerne les familles composées sont au nombre de 53 et en ce qui concerne les femmes célibataires, il existe un seul cas dans le bidonville étudié.

2.2. Choix de l'échantillon et de l'outil de recueil d'informations

Comme nous l'avons déjà mentionné, selon les statistiques du centre d'études *Panex*, le bidonville *Maizou* englobe 350 familles. Si nous prenons un tuteur de chaque famille, ça donne 350 personnes. Nous avons fixé comme taille de l'échantillon de notre étude 100 tuteurs, soit presque 0,28% de la taille de population des tuteurs de familles. Donc 100 tuteurs est une taille d'échantillon significative par rapport à la taille de population qui s'élève à 350 tuteurs.

Pour ce qui concerne l'outil de recueil d'information, nous allons opter pour l'outil du questionnaire pour l'effectuer avec les 100 habitants du bidonville, ainsi que nous allons opter

pour l'outil de l'entretien. Ce dernier, sera consacré aux responsables de la commission locale à savoir le *Pacha*, *Caïd* et l'agent du quartier comme il sera consacré même à quelques habitants du bidonville.

Ce mélange d'outils de recueil a pour objectif de recueillir le maximum d'informations, que ce soient des données qualitative ou quantitative qui peuvent nous aider à la construction de notre travail de recherche et à la réponse à notre problématique.

Dans le paragraphe qui suit, nous allons présenter les variables de notre étude.

2.3. Présentation des variables de l'étude :

Avant de présenter les variables de notre étude, nous tenons à faire un rappel de notre problématique et nos hypothèses de travail, car sur la base d'elles nous pouvons clairement dégager les variables de notre étude.

Nous cherchons d'après notre recherche à savoir :

- **Quels sont les indicateurs de performance de la Politique de la Ville en matière de lutte contre les bidonvilles ? Et dans quelles mesures ses indicateurs sont respectés par les responsables de la Préfecture d'Arrondissement Sidi Bernoussi ?**

Cette problématique donne lieu à trois hypothèses de travail :

Hypothèse N°1 : Les plans d'actions de lutte contre les bidonvilles amélioreraient les conditions de vie du citoyen en leur transférant vers d'autres quartier où il y a des opportunités de travail.

Hypothèse N°2 : Les sites d'accueil auxquels les citoyens sont transférés après la démolition de leur bidonville garantiraient l'accès aux services publics de base en matière d'éducation, de santé et de transport.

Hypothèse N°3 : L'opération de la démolition des bidonvilles et du transfert des citoyens seront suivies par l'accompagnement des citoyens.

Les variables sur lesquelles notre étude est basée tournent autour des indicateurs de performance de la politique de la ville identifiés précédemment d'après les résultats de notre étude préliminaire.

Nous allons présenter ci-dessous les variables de notre étude :

Variable N°1 : Le travail avant et après la démolition des bidonvilles

Variable N°2 : La démolition des bidonvilles

Variable N°3 : L'accès aux services publics de base

Variable N°4 : L'accompagnement des citoyens après la démolition des bidonvilles

Après avoir présenté la problématique, les hypothèses et les variables de notre recherche nous allons présenter et analyser directement ses résultats dans la section qui suit.

3. Analyses et discussions des résultats de l'étude

3.1. Analyse et discussion des résultats du test de Khi-Deux

Pour analyser les informations recueillies d'après l'outil du questionnaire, et pour également vérifier les sous hypothèses de travail, nous avons opté pour SPSS⁵, et nous avons utilisé le test de Khi-Deux pour vérifier statistiquement la relation qui existe entre les deux variables suivantes :

- Le travail des citoyens avant et après la démolition des bidonvilles.
- La démolition des bidonvilles.

Sous hypothèse à vérifier : les plans d'actions de lutte contre les bidonvilles amélioreraient les conditions de vie des citoyens en leur transférant vers d'autres quartier où il y a des opportunités de travail.

Parmi les conditions de l'utilisation du test de Khi-Deux pour vérifier le degré de la significativité du lien existant entre deux variables pour valider ou falsifier une hypothèse est : La variabilité des réponses, c'est-à-dire que les réponses de la question concernée ne doivent pas être les mêmes pour toute la taille de l'échantillon étudié.

- Voici le tableau du test du Khi-Deux.

Tableau 7 : Tableau du test de Khi-Deux

| | Travail après | | | | | |
|---------------|---------------|---------|------------|-------------|-------|--------|
| | Fonctionnaire | Salarie | Commerçant | Sans emploi | Total | |
| Travail avant | Fonctionnaire | 100.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 100.00 |
| | Salarié | 0.00 | 71.43 | 0.00 | 28.57 | 100.00 |
| | Commerçant | 0.00 | 5.56 | 83.33 | 11.11 | 100.00 |
| | Sans emploi | 0.00 | 20.69 | 55.17 | 24.14 | 100.00 |
| | Total | 3.00 | 28.00 | 47.00 | 22.00 | 100.00 |

Pearson chi2(9) = 135.6535 Pr = 0.000

Source : Résultats du logiciel SPSS

⁵ Statistical Package for the Social Sciences : est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. C'est aussi le nom de la société qui le revend (SPSS Inc). En 2009, la compagnie décide de changer le nom de ses produits en **PASW**, pour Predictive Analytics Software et est rachetée par IBM pour 1,24 milliard de dollars.

Nous remarquons que les fonctionnaires de l'Etat ont gardé leur poste. Tandis que le 1/3 des salariés sont devenue sans emploi après la démolition. Pour les commerçants, 11,1% sont devenus sans emploi et 5,5% sont devenus des salariés. En ce qui concerne les chômeurs, nous remarquons que 75% ont trouvé une opportunité du travail (20,7% salariés et 55,1% commerçants), alors que 24,1% demeurent sans emploi.

D'après ce tableau, nous remarquons que la démolition et le changement d'habitat été plus favorable pour les personnes qui n'avaient pas d'emploi par rapport à ceux qui en avaient. Ce résultat perturbant peut s'expliquer par le fait que les sans-emploi acceptent facilement toute sorte de travail, alors que ceux qui travaillaient ne vont peut-être pas tolérer un emploi en-dessous de ce qu'ils exerçaient avant la démolition.

Essayons de voir si cette différence d'emploi avant et après la démolition est statistiquement significative, en utilisant le test de Khi-Deux.

- H_0 : Indépendance des deux variables.
- H_1 : les 2 variables ne sont pas indépendantes.

Nous remarquons que Pearson Khi-Deux = 135.65. Pr = 0.000, nous concluons alors que la différence entre le travail avant et après la démolition est statistiquement significative.

Donc on peut dire que d'après notre recherche la sous hypothèse N°1 est validé avec un degré de 100% puisque le degré de la marge d'erreur Pr est égal à 0%.

3.2. Analyse et discussion des résultats des statistiques descriptives

Concernant la vérification des sous hypothèses N°2 et N°3 nous avons choisi de les vérifier par les statistiques descriptives, car, puisqu'il s'agit d'un même bidonville, les réponses sur les questions de l'accès aux services publics avant et après la démolition et de l'existence d'un accompagnement des citoyens après la démolition, vont être les même pour l'ensemble des citoyens de l'échantillon étudié. Pour ce nous avons choisi de vérifier les deux dernières hypothèses de notre étude par les statistiques descriptives.

Sous hypothèses à vérifier :

- Hypothèse 2 : Les sites d'accueil auxquels les citoyens sont transférés après la démolition de leur bidonville garantissent l'accès aux services publics de base en matière d'éducation, de santé et de transport.
- Hypothèse 3 : Les opérations de la démolition des bidonvilles et du transfert des citoyens sont suivies par l'accompagnement des citoyens

Voici des tableaux qui représentent les statistiques des résultats du questionnaire concernant les services publics et l'accompagnement :

Tableau 8 : Statistiques de l'accès facile aux services publics de santé

| Variable | | Effectifs | Pourcentage | Pourcentage | Pourcentage cumulé |
|----------|-------|-----------|-------------|-------------|--------------------|
| Avant | OUI | 1 | 1,0 | 1,0 | 1,0 |
| | NON | 99 | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| | Total | 100 | 100,0 | 100,0 | |
| Après | OUI | 1 | 1,0 | 1,0 | 1,0 |
| | NON | 99 | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| | Total | 100 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Résultats de logiciel SPSS.

Dans ce tableau qui présente les statistiques de l'accès aux services publics de santé, puisque tous les habitants sont transférés au même quartier, 99% de notre échantillon ont jugé qu'il n'y a pas un accès au service de santé.

Tableau 9 : Statistiques de l'accès facile aux services publics de l'éducation

| Variable | | Effectifs | Pourcentage | Pourcentage | Pourcentage cumulé |
|----------|-------|-----------|-------------|-------------|--------------------|
| Avant | OUI | 1 | 1,0 | 1,0 | 1,0 |
| | NON | 99 | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| | Total | 100 | 100,0 | 100,0 | |
| Après | OUI | 1 | 1,0 | 1,0 | 1,0 |
| | NON | 99 | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| | Total | 100 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Résultats de logiciel SPSS.

Le même cas pour l'accès au service public de l'éducation, une seule personne juge qu'il y a un accès au service public de l'éducation mais 99 personnes ont trouvé des difficultés d'accès à l'éducation.

Tableau 10 : Statistiques de l'accès facile aux services publics de transport

| Variable | | Effectifs | Pourcentage | Pourcentage validité | Pourcentage cumulé |
|----------|-----|-----------|-------------|----------------------|--------------------|
| Avant | OUI | 100 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Après | NON | 100 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Résultats de logiciel SPSS.

D'après les tableaux 10, nous remarquons qu'il existe une difficulté d'accès aux services publics de base. L'accès au service public de l'éducation, de santé et de transport était garanti avant la démolition des bidonvilles. Or ce n'était pas le cas après, alors nous pouvons conclure que le programme villes sans bidonville néglige le côté de l'accès aux services publics de base au niveau des sites d'accueils même s'ils sont des facteurs nécessaires pour l'amélioration de niveau de vie des citoyens. En effet, nous pouvons dire que notre deuxième hypothèse de travail a été falsifiée et que l'indicateur de performance de la politique de la ville en matière de lutte contre les bidonvilles et qui est relatif à l'accès au service public de base n'a pas été respecté au niveau de la mise en œuvre de cette politique.

Tableau 11 : Statistiques de l'accompagnement des citoyens

| Variable | | Effectifs | Pourcentage | Pourcentage validité | Pourcentage cumulé |
|----------|-----|-----------|-------------|----------------------|--------------------|
| Valide | NON | 100 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Résultats de logiciel SPSS.

D'après le tableau 11, nous remarquons que la tâche de l'accompagnement des citoyens - après la démolition de leur bidonville ainsi que leur transfert vers le site d'accueil - a été négligée de la part des responsables de l'exécution des plans d'action de lutte contre les bidonvilles.

En revange, nous pouvons dire que l'indicateur de performance de la politique de la ville et qui est relatif à l'accompagnement des citoyens, n'a pas été respecté et donc, notre troisième hypothèse de travail est falsifiée.

Conclusion

En guise de conclusion, les politiques publiques sont : « *Tout ce que les gouvernements choisissent de faire ou de ne pas faire* » (Thomas, 2010), c'est-à-dire qu'il s'agit d'un ensemble de décisions qui sont prises par les gouvernements. Ainsi, les politiques publiques se présentent sous la forme d'un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou

gouvernementales. (J.-C., 1985). Cette définition met l'accent sur deux notions fondamentales : Celle de programme d'action qui correspond à un ensemble d'action et celle d'autorité publique. Cela dit, l'Etat est l'acteur principal qui décide les politiques publiques, son champ d'intervention a pour base les programmes d'action qui vont être adoptés d'une part, et la notion de l'autorité publique d'autre part.

Au niveau de notre article, nous avons mis l'accent sur les indicateurs de performance de la politique de la ville en matière de lutte contre les bidonvilles. Nous avons pris comme base théorique l'étude menée par *New Deal for Communities* sur les indicateurs de performance de la politique de la ville dans le domaine de la lutte contre les bidonvilles. Or, pour construire un travail de recherche de qualité, nous avons consacré toute une étude préliminaire pratique - qui relève du contexte marocain - pour identifier ces indicateurs de performance tels qu'ils sont pris en compte par les responsables de la *Préfecture d'Arrondissement Sidi Bernoussi*.

Les résultats de l'étude préliminaire ont montré qu'il y a une grande similitude entre les indicateurs de performance de la politique de la ville dans le domaine de la lutte contre les bidonvilles tels qu'ils sont dégagés par l'étude de *New Deal for Communities* et ceux dégagés par notre étude.

Ensuite, sur la base des indicateurs dégagés, et pour répondre au deuxième volet de notre problématique, nous nous sommes mis devant la nécessité de construire une deuxième étude pratique qui avait pour objectif d'évaluer le respect de ces indicateurs de performance par les responsables de la *Préfecture d'Arrondissement Sidi Bernoussi* en matière d'exécution des plans d'action de lutte contre le bidonville. Pour ce, nous avons effectué des entretiens et des questionnaires avec les responsables et les habitants de notre quartier d'étude, à savoir le bidonville *Maizou*.

La deuxième étude de notre travail de recherche avait comme base trois hypothèses à vérifier. Ces hypothèses traduisent les trois indicateurs de performance sur lesquels nous étions basés pour vérifier la performance de la politique de la ville en matière de lutte contre les bidonvilles. Pour ce qui concerne la première hypothèse, qui est relative à l'amélioration des conditions de vie du citoyen en lui transférant vers un site d'accueil où il y a plus d'opportunité de travail, elle a été vérifiée suite à un test de Khi-Deux sur lequel nous étions basés pour mesurer le degré de significativité du lien existant entre les deux variables suivantes :

- Le travail avant et après la démolition des bidonvilles
- La démolition des bidonvilles

Le résultat du test de Khi-Deux a montré qu'au niveau de notre bidonville d'étude, les plans d'action de lutte contre les bidonvilles ont respecté l'indicateur relatif au transfert des habitants du bidonville vers un site d'accueil où il y a plus d'opportunités de travail. Donc notre première hypothèse a été validée avec un pourcentage de 100% puisque le pourcentage de la marge d'erreur de notre test était 0%. Cependant, les résultats des statistiques descriptives ont montré que les deux dernières hypothèses de notre étude ont été falsifiées avec un pourcentage de presque 99% puisque la majorité absolue des réponses des habitants ont été négatives.

Par conséquent, nous pouvons dire que les plans d'actions de lutte contre les bidonvilles ont négligé le deuxième et le troisième indicateur qui sont relatifs à :

- L'accès facile aux services publics de base en matière d'éducation, de santé et de transport.
- L'accompagnement des citoyens après la démolition des bidonvilles et leur transfert vers les sites d'accueil.

Cette négligence de ces indicateurs touche au fond la performance de la politique de la ville dans le domaine de la lutte contre les bidonvilles. Pour ce, et comme réponse au deuxième volet de notre problématique, nous pouvons dire que les indicateurs de performance de la politique de la ville en matière de lutte contre les bidonvilles ne sont pas tous respectés. Cela met en question l'efficacité et la performance des politiques urbaines en général et plus précisément la politique de la ville.

Afin d'évaluer plus cette politique publique, plusieurs thématiques peuvent être objet de la recherche scientifique nous pouvons citer comme exemple :

- L'application des principes de la bonne gouvernance dans cette politique tels que la transparence, l'équité, la reddition des comptes, la communication et la coordination. etc.
- La lutte contre la corruption dans ce secteur et le contrôle du « *Moqadem* » et se débarrasser de l'ancienne définition de l'autorité locale.
- Aménagement des sites d'accueil et leurs équipements avant la démolition du bidonville.
- L'accompagnement social des citoyens avant, durant et après la démolition de leurs bidonvilles.



BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Aubin, Pol Fyalkowski et David. (2013). L'évaluation des politiques publiques en Wallonie. *CRISP*, p. 45.
- ❖ Casteigts, M. (2017, Septembre 26). Évaluer la durabilité des politiques urbaines, entre incertitudes stratégiques et contradictions méthodologiques. *L'Harmattan GRET*.
- ❖ J.-C., T. (1985). *L'analyse des politiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ❖ Magdalijs, F. V. (2000). L'évaluation des politiques publiques en Belgique : théorie, pratiques et défis. *Pyramide*, p. 29.
- ❖ Patrick, V. (1989). *L'évaluation des politiques et des actions publiques*. Paris: La Documentation française.
- ❖ Thomas, D. (2010). *Understanding Public Policy*. Longman.
- ❖ Tlilane, N. K. (2009). Le service public local au service du développement durable. *L'Harmattan*, p. 29.